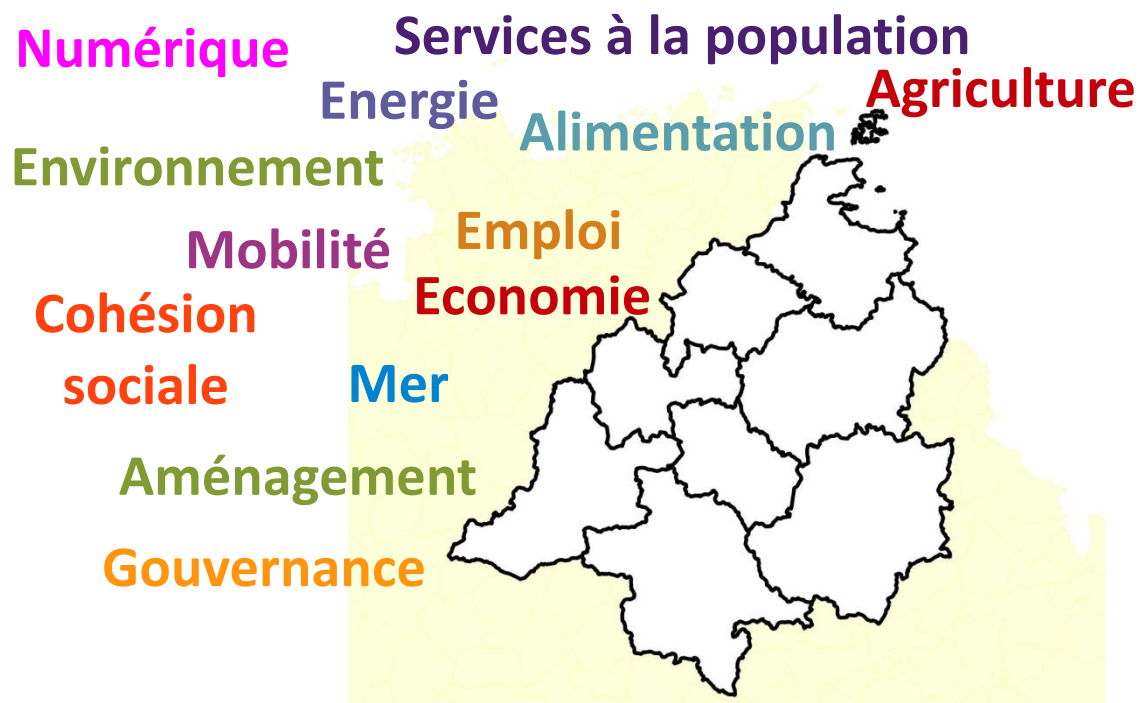


Quels défis à l'horizon 2035 ?



Restitution de la journée de travail du
15 décembre 2015



Objectifs de la journée Atelier prospectif

Mardi 15 Décembre 2015 au Petit Echo de la Mode à Châtelaudren

- ❖ Dans le cadre de la révision du SCOT du Pays de Guingamp - phase d'élaboration de la stratégie de développement, « *Projet de territoire pour 2035* »
 - **Quels sont les grands défis du territoire du Pays de Guingamp pour l'emploi, la mobilité, le logement, l'énergie, l'économie, l'alimentation, l'environnement, la cohésion sociale... à l'horizon 2035 ?**
 - **Quelles sont les mesures à mettre en place à travers le SCOT, dès aujourd'hui, pour assurer un développement pérenne et durable en 2035 ?**
- ❖ Une journée construite dans une logique de « **bulle créative** » pour favoriser le partage et la convivialité
- ❖ Organisée en partenariat avec la DREAL Bretagne et la DDTM des Côtes d'Armor, en utilisant les outils d'animation de la boîte à outils VISIONS + 21.

ATELIER 1 : Quelles évolutions pour le territoire, quel contexte en 2035 ?

Objectifs de l'atelier :

- Se projeter dans le futur (dépasser le quotidien, le présent)
- Explorer et hiérarchiser les enjeux du territoire
- Ouvrir le champ des possibles, amorcer le débat, la discussion

Principe de l'atelier : Provoquer les réactions des participants sur la base de 28 coupures de presse fictives présentant des hypothèses d'évolution du territoire...



ATELIER 2 : Quels sont les défis à relever pour le territoire ?

Objectifs de l'atelier :

- Adopter une démarche de prospective stratégique qualitative et positive
- Explorer collectivement les forces/faiblesses du territoire
- Prendre du recul et juger de l'action actuelle en se projetant à l'horizon 2030
- Faire émerger des axes stratégiques et des idées d'actions

Principe de l'atelier : Provoquer les réactions des participants sur la base de 15 défis fictifs pour appréhender les enjeux prioritaires et définir des orientations stratégiques pour éviter le scénario catastrophe mis en débat. Six défis ont été retenus par les groupes :

1. Rural à l'abandon
2. Les « Immobilisés »
3. Voie express, porte de sortie des territoires
4. L'illusion de l'or gris
5. Croissance endogène
6. Terres agricoles sous pression

ATELIER 3 : Quelles visions d'avenir souhaitable pour le territoire ?

Objectifs de l'atelier :

- Co-construire un scénario partagé adapté au territoire désirable et atteignable
- Elaborer un scénario de rupture, une vision « idéale » vers laquelle tendre
- Imaginer des transformations dans les modes de gouvernance, les outils et dispositifs, le réagencement des acteurs, etc.

Principe de l'atelier : Passer des enjeux et orientations stratégiques (« ce qu'il faudrait et ce que l'on veut pour le territoire ») à la définition d'un scénario d'avenir vers lequel il est souhaitable que le territoire s'engage, scénario collectif constitué de plusieurs « briques » ou « bribes » de visions ou projets à articuler.

ATELIER 4 : Comment y arriver ? Quelles actions phares ? Quelles grandes étapes ?

Objectifs de l'atelier :

- Organiser une série d'actions, construire la stratégie permettant d'atteindre la vision souhaitée
- Identifier les étapes, pas-à-pas, des évolutions/projets/actions à mettre en œuvre (baliser le chemin)
- Co-construire le parcours, planifier collectivement les évolutions/changements etc. à enclencher

Principe de l'atelier : Chaque groupe, sur la base de la vision définie et du scénario établi dans l'atelier précédent, a échangé sur les grandes étapes, les grands jalons ou objectifs intermédiaires à atteindre, les phases clés du SCOT, et a positionné quelques actions fortes / emblématiques sur une frise des temps (2015 – 2035)

Les éléments et idées issues des ateliers 2, 3 et 4 sont repris dans le cahier des défis (p.5).

Le rapport complet, disponible sur le site internet, restitue littéralement, sans modifications, les résultats des travaux menés et des échanges qui ont eu lieu tout au long de la journée.

ELEMENTS DE CONTEXTES ISSUS DES ECHANGES

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Emplois, services, lien social existants • Dynamique associative • Développement des infrastructures (en densifiant) • Des associations d'insertion innovent : lien social autour du sujet de recyclage • Ressource locale bois existante (filière bois) • Mer = ressource majeure et richesse incroyable (énergie, alimentation) • Agriculture : nouvelles pratiques à réintroduire (label, bio) • Ressources énergétiques existantes sur le territoire (à contrario des pôles urbains) • Ressource alimentaire existante (marine et agricole) • Services pour les retraités et emplois associés • C'est une économie positive • Mixité intergénérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du foncier ; aucune construction autorisée sur terre agricole : une décision qui fait débat • Vacance des bâtiments existants • Equipements saturés en ville / peu mobilisés en campagne • Transports vers les centralités (surtout que les populations accueillies ont peu de moyens de mobilité (terrestre, maritime) • Contexte de baisse général du pouvoir d'achat • Intégration des enjeux énergétiques dans l'aménagement du territoire, urbanisme (ex gestion foncière et mobilité)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux emplois à développer (quels types ?) • Nouvelles populations à attirer (mais comment ?) • Attractivité du territoire par l'offre culturelle, de loisirs, les animations vers les populations, les étudiants • Evolution des modes de vie et du travail • choix énergétiques = modification des pratiques en termes de mobilité, d'organisation du travail (télétravail), de choix de lieu de résidence (opportunité pour les communes rurales?, transports vers les villes centres ?) • Un revenu de vie de base pour palier la précarité énergétique ? • Economie verte : perspectives d'emploi • L'agriculture va subir de grands bouleversements • Consommation locale /circuits courts • Nouvelles pratiques agricoles, moins intensif • Transition énergétique = opportunité pour le développement du territoire / au service de l'économie et l'emploi (production d'énergie, économie circulaire), du lien social • Travailler sur le potentiel à forte valeur ajoutée, la logique de filière, et lutter contre l'impact énergétique • Mobiliser tous les acteurs du territoire • Mutualiser toutes les ressources/ Créer des synergies • Approche globale des sujets • partenariat public privés • Reconnexion du citoyen avec les décisions – démocratie locale et participative • Accessibilité du numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration dans les métropoles et principaux pôles bretons des emplois, formations, services et moyens financiers (Menace pour la ruralité) • Risque de désertification du territoire et des petites communes rurales • Ville dortoir, économie résidentielle, désertification des espaces ruraux • Crainte que le e-commerce entraîne des fermetures dans les périphéries : Que fait-on de ces friches ? • L'agriculture face à l'occupation des sols et l'urbanisation • La pollution animale et la taxation (carbone – cout supplémentaire) notamment dans la production laitière = problème • Problème de localisation actuelle des structures aux personnes âgées, de la relocalisation éventuelle, des déplacements générés • Question de la ruralité et accès aux services (y compris services à la personne) • Question de la diversification (âge) – mixité générationnelle • Paupérisation de cette population âgée / sa prise en charge globale • Question de la santé (accès au soin, risque de précarité) • Avenir de l'agriculture dans le territoire (questions de la maîtrise des sols, de la production, des paysages, outils anti-spéculatifs, de la propriété des sols, de l'organisation des filières, des terres productives) • L'agriculture va subir de grands bouleversements

PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIES

Ruralité vs métropolisation : des équilibres à trouver

- Maintien des emplois, des services et du lien social dans les territoires ruraux.
- Conservation des dynamiques associatives
- Développement équilibré de la Bretagne
- Attractivité du territoire (offre culturelle, de loisirs, animations pour attirer de nouvelles populations, des étudiants)
- Gestion du foncier (maîtrise des sols agricoles et des terres productives, des paysages, mise en place d'outils anti spéculatifs)
- Gestion de la vacance des bâtiments existants
- Transports vers les centralités (surtout si les populations accueillies ont peu de moyens de mobilité (terrestre, maritime))
- Diversité des populations sur le territoire
- Mixité intergénérationnelle
- Services pour les personnes âgées (emplois associés, économie résidentielle)
- Paupérisation de la population retraitée
- Précarité liée à la santé (accès au soin)

L'agriculture et la mer, forces de l'économie locale

- Soutien des nouvelles pratiques agricoles (label, bio), moins intensives
- Organisation des filières
- Identification des ressources alimentaires existantes (marine et agricole)
- Identification des richesses incroyables proposées par la mer (énergie, alimentation)
- Consommation locale
- Développement des circuits courts / circuits de proximité
- Soutien à une économie verte / circulaire qui offre de réelles perspectives en terme d'emploi

La mobilisation de tous : condition d'une bonne gouvernance

- Mobiliser tous les acteurs du territoire
- Mutualiser toutes les ressources
- Créer des synergies
- Privilégier des approches globales des sujets
- Mieux évaluer l'action publique (lien avec les modes de financement, contrôle)
- Développer les partenariats publics-privés
- Reconnecter le citoyen avec les décisions (plus de démocratie locale participative)

Transitions énergétique et numérique, une opportunité pour le Pays

- Transition énergétique au service de l'économie et l'emploi (production d'énergie, économie circulaire), du lien social
- Prise en compte des nouvelles pratiques en matière de mobilité, d'organisation du travail, de télétravail, de choix de lieu de résidence
- Lutte contre la précarité énergétique
- Prise en compte du développement du e-commerce
- Accessibilité au numérique
- Soutien aux associations d'insertion qui innovent, crée du lien social (par exemple autour du sujet du recyclage)
- Prise en compte des ressources énergétiques existantes sur le territoire
- Prise en compte des potentiels à forte valeur ajoutée, de la logique de filière
- lutter contre l'impact énergétique
- Développement de la filière bois - énergie
- Appui sur les forces locales pour produire notre énergie (agriculture, mer)

Cahier de défis

Alimentation

Services à la population

Numérique

Gouvernance

Mer

Aménagement

Quels défis pour le pays de Guingamp ?

Cohésion
sociale

Environnement

Agriculture

Energie

Emploi

Economie

Mobilité

Quelle structuration du territoire la plus équilibrée possible pour répondre aux besoins de logement, de mobilité, de culture, de santé, d'éducation pour les habitants et les entreprises ?

L'aménagement du territoire doit permettre de répondre aux besoins essentiels des êtres humains à savoir : être en bonne santé, se nourrir, se loger, se cultiver, s'éduquer, être mobile... tout en préservant les ressources naturelles. La réflexion à l'échelle du territoire, par une planification stratégique, permet d'anticiper le fonctionnement de celui-ci (à l'intérieur de ses frontières et à l'extérieur), en fonction de l'évolution des usages (alimentation, services, habitat, loisirs...) liées aux nouveaux contextes en termes de mobilité, d'énergie, d'économie locale et de numérique. L'objectif est de favoriser un territoire des proximités, avec une identité confortée : comment structurer l'offre de services ? Comment rassembler les équipements, les services et les populations ?

Quelles finalités poursuivies ? (ENJEUX du territoire)

- Attractivité du territoire (dans une logique de développement équilibré régional)
- Valorisation et préservation des ressources locales (humaines, physiques, souterraines)
- Maintien des emplois, des services et du lien social dans les territoires ruraux
- Diversification de l'économie
- Accessibilité numérique du territoire
- Préservation du foncier agricole pour protéger l'activité agricole
- Limitation de l'étalement urbain, des déplacements
- Mobilité facilitée et équitable
- Diminution des gaz à effet de serre (moins de CO2)
- Conservation des dynamiques associatives/Mise en lien des acteurs locaux
- Lutte contre la précarité liée à la santé (accès au soin)
- Accès à la culture, à l'éducation, aux loisirs
- Mixité sociale et intergénérationnelle

Comment agir concrètement ?

- Espaces consacrés à la production locale (restauration collective etc...)
- Contrainte et limite des espaces « habitation » dans les documents de planification / Espaces et blocs d'habitats intergénérationnels
- Réquisition des terres agricoles permettant de mieux répartir les populations et les besoins en espaces constructibles supplémentaires
- Gares-bourgs : Habitat dense, entreprises, services, coworking dans les gares et en périphérie directe.
- Combinaison des moyens de transports
- Un train toutes les heures sur la ligne Paimpol Guingamp
- Services innovants de mobilité des personnes : Vélib, Autolib sans chauffeur, Bus électrique sans chauffeur, « WagonLib » Guingamp/Paimpol/Carhaix...)
- Projets innovants de mobilité des marchandises (lié à la télécommunication, commande internet avec livraison par drones) : « dronelib »
- Plate-forme internet locale pour optimiser le covoiturage/transports privés de marchandises

Quelles capacités à agir localement ? (ORIENTATIONS STRATEGIQUES)

Des nouvelles centralités définies en fonction des mobilités et des usages (habiter/travailler/consommer/vivre et échanger)

- Renforcer les centralités du territoire (principale et de proximité)
- Trouver l'équilibre entre un pôle structurant du territoire (loisir, animation) et des pôles structurants satellitaires pour un territoire des proximités (réseau de villes équilibré)
- Structurer des équipements et des services dans les pôles satellitaires
- Développer des équipements structurants de manière équilibrée sur le territoire
- Développement de l'offre culturelle, de loisirs, d'animations pour attirer de nouvelles populations, des étudiants
- Veiller à une pluralité et diversité de logements, d'espaces publics, traduites dans les documents d'urbanisation (locations pour les jeunes, jeunes ménages, accession à la propriété, personnes âgées...)
- Rassembler les services et populations dans certains bourgs
- Conforter des pôles santé
- Développer une urbanisation concentrée sur les équipements de transports en commun
- Concentrer l'habitat et les activités autour des nœuds ferroviaires et routiers
- Maintien des liaisons entre les pôles (TGV et TER) ouverts sur l'extérieur
- Développer des transports collectifs « innovants », c'est à dire en s'appuyant sur les flux déjà existants – communauté de covoiturage entre 2 pôles, appui sur transport scolaire...

Un aménagement du territoire préservant les terres productives, atout du territoire, et les espaces naturels

- Diminuer les surfaces constructibles, concentrer l'urbanisation, construire semi-collectif
- Réorganiser l'espace existant
- « Sacraliser » les espaces nourriciers
- Reconquérir les friches
- Définir des critères d'urbanisation (par exemple 30 % d'urbanisation nouvelle = 70 % dans l'existant)

Comment maintenir la vie dans les communes rurales ? Comment renforcer les convivialités, les solidarités, le partage, dans nos bourgs et nos quartiers ?

Tout le monde veut que les communes soient belles, harmonieuses et agréables à vivre, avec un cadre de vie de qualité, où la nature est présente partout, où la santé publique et l'environnement sont respectés, où existent des logements accessibles, des emplois, des services et commerces de proximité, où chaque habitant a accès au numérique, au sport, à la culture, aux soins, où les projets sont concertés, partagés... Un territoire où l'on vit bien !

Mais est-ce possible ? Face à l'augmentation de la population, la métropolisation s'impose a priori comme la principale réponse à cette évolution, et semble menacer de fait la ruralité. Comment éviter la désertification du milieu rural ? Comment agir sur ce qui est utile aux habitants (emplois, services, lien social, bien être...) et créer des lieux de rencontre et de partage ? Permettre aux habitants et aux entreprises d'être connectés au monde entier est-il un plus pour faire vivre les villages ? Quelles modifications des modes de vie à prévoir ? (Gestion des temps personnels / professionnels, éducation des enfants, santé, cadre de vie...) Enfin la notion de proximité peut aussi se traduire par un dialogue direct population / collectivité, pour donner à chaque citoyen la capacité d'agir à son niveau face aux grands défis d'avenir.

Quelles finalités ? Quels enjeux pour le territoire ?

- Bien vivre ensemble et lien social
- Maintien d'une qualité de vie sur l'ensemble du territoire
- Maintien des emplois, des services et du lien social dans les territoires ruraux
- Maintien de services de proximité
- Diversité des populations sur le territoire
- Accroissement de la population en orientant vers ces pôles (de centralité?)
- Mixité intergénérationnelle
- Politique de logement favorisant la mixité sociale
- Lutte contre la paupérisation de la population retraitée
- Maillage avec un partage solidaire des enjeux visant l'équilibre et la complémentarité
- Attractivité du territoire (dans une logique de développement équilibré de la Bretagne)
- Accès à la culture, à l'éducation, aux loisirs
- Développement des nouvelles mobilités

Comment agir concrètement ?

- Urbanisation des dents creuses
- Gestion des logements/bâtiments vacants
- Etablissement public foncier du Pays de Guingamp
- Outils de régulation sur le prix du foncier et la démographie
- Aide à la préservation de parcelles regroupées
- Dispositif de défiscalisation pour rénovation de logements anciens/maintien à domicile
- Déploiement de la fibre optique (FTTH)
- Systèmes d'échange de services à développer
- Conciergeries de bourgs ou de quartiers de ville : gestion de mobilité, services publics
- Lieux permettant le télétravail, télé-école, formation à distance, télé-médecine...
- Convivialité comme moteur de l'échange local

Quelles capacités à agir localement (orientations stratégiques et objectifs opérationnels) ?

Densification des centres bourgs

- Reconquérir les logements vacants et du foncier pour le développement des formes d'habitat denses avec espaces (une forme de densification raisonnée à l'image de la densité des bourgs actuels (rénover les logements vacants, rénover le parc existant))
- Créer des habitations partagées (par exemple 50 % d'habitats partagés dans toutes les opérations de construction)
- Travailler sur la requalification des friches, investir les friches industrielles, systématisation de la densification / requalification, mise en place de financements, blocage du foncier agricole
- Réinvestir les bourgs, les réaménager

Revitalisation des centres bourgs

- Concentrer de l'habitat à l'intérieur de nos communes pour conserver nos petits commerces
- Développer le logement social
- Développer des services pour les personnes âgées (emplois associés, économie résidentielle)
- Accompagner les personnes âgées pour le maintien à domicile
- Développer l'accueil périscolaire et les services utiles aux jeunes familles
- Renforcer l'accueil des jeunes ménages
- Développer les services de proximité et de partage

Aménagement d'espaces naturels en cœur de ville et bourgs préservant la qualité de vie

Développement de nouvelles solidarités

- Créer des communautés de voisinage, déclinaison par villages, hameaux, bourgs
- Faciliter les échanges et l'entraide entre les habitants, les projets, les liens entre école et maison de vie
- Créer de nouveaux modes de déplacements partagés

Comment s'organiser pour mieux tirer parti localement des atouts du territoire (sol, climat, mer) ?

Les transitions écologique, énergétique, économique engagées sont une réelle opportunité pour le Pays de Guingamp, et offrent des perspectives en termes de développement de l'économie locale, d'emploi et de lien social notamment. En effet, le territoire offre de nombreuses richesses grâce à son climat, un terroir et des sols de grande qualité, indispensables à l'agriculture locale, à un patrimoine et des paysages privilégiés favorables à l'attractivité touristique, et à un caractère maritime rare à l'échelle nationale.

Si ces richesses sont avant tout des biens communs à préserver dans la durée, ce sont également des ressources dont on peut tirer parti si elles sont gérées dans une logique de coresponsabilité. Les terres agricoles et la mer constituent des forces de l'économie locale et créent l'identité du Pays de Guingamp. Elles permettent une production locale (alimentaire et énergétique), pour une consommation locale ou extérieure, favorisant à la fois des circuits courts (production, transformation et commercialisation) et l'ouverture à un marché extérieur.

Pour accompagner la mutation globale de l'économie, il s'agit d'anticiper les nouveaux modèles comme l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire, l'économie de la fonctionnalité basée sur l'usage du bien plutôt que sur sa propriété, et ainsi de créer les conditions pour faire émerger de nouvelles activités localement et de nouvelles façons d'entreprendre. Dans cette idée forte de « faire avec ce qu'on a », et ainsi pour mieux préserver les ressources locales, il convient d'avoir des approches par filières, de mobiliser toutes sortes de financements, y compris citoyens.

Ces objectifs « d'autosuffisance » ou de recherche d'autonomie alimentaire et énergétique par exemple, doivent pouvoir trouver une traduction opérationnelle dans la planification stratégique, en termes d'habitat, de déplacements, d'urbanisation, de développement commercial, de tourisme, d'agriculture, d'énergie...

Quelles finalités poursuivies (les enjeux du territoire) ?

- Développement économique
- Lutte contre le changement climatique
- Maîtrise de la consommation et de la production d'énergie
- Plus de sobriété (économie d'énergie à toutes les échelles)
- Lutte contre la précarité énergétique
- Autonomie alimentaire locale
- Conservation d'une agriculture locale/Développement agricole et IAA
- Nouvelles pratiques agricoles (label, bio), moins intensive
- Préserver/valoriser les ressources marines et agricoles (énergie, alimentation)
- Préserver les terres agricoles et le bocage

Quelles capacités à agir localement (orientations stratégiques et objectifs opérationnels) ?

Politique foncière

- Maîtriser et gérer le foncier agricole (maîtrise des sols agricoles et des terres productives, des paysages, mise en place d'outils anti spéculatifs)
- Urbaniser exclusivement dans les zones urbaines (nouveaux logements exclusivement sur des espaces déjà consacrés à l'habitat en privilégiant le collectif)
- Réorganiser le foncier agricole (vente / échange de terres, organisation de l'acceptation de la réquisition - accompagnement financier -)
- Bien définir le zonage (densification de l'habitat)

Utilisation / gestion des ressources énergétiques existantes sur le territoire

- Organiser et structurer des filières
- S'appuyer sur les forces locales pour produire notre énergie (agriculture, mer)
- Favoriser les énergies locales et renouvelables (Panneaux solaires/éoliennes et méthanisation)
- Palier aux déficiences énergétiques en s'appuyant sur des réseaux existants
- Récupérer la chaleur dans les systèmes de production
- Développer les réseaux de chaleur (ex : obligatoire dès 10 logements)
- Produire de l'habitat économe et économique, Viser l'autoconsommation
- Inciter à la rénovation énergétique des bâtiments, dont les bâtiments publics
- Favoriser l'investissement local dans les énergies renouvelables

Quelles capacités à agir localement (orientations stratégiques et objectifs opérationnels) ?

Mise en exergue des potentiels économiques du territoire : agriculture et maritime (richesses, algues, réparations navales)

- Accompagner le développement des circuits courts / respect de la saisonnalité
- Accompagner l'organisation des filières
- Renforcer le modèle de filière locale / transformation relocalisée
- Accompagner le développement la filière bois – énergie (chaudières, gestion du bocage, séchage)
- Développer une production à forte identité ; territoire diversifié
- Soutien à la consommation locale prioritaire pour l'agriculture locale
- Encourager les projets d'économie circulaire (énergie et biocarburants)
- Développer une filière biologie marine, biotechnologies alimentaires marines (recherche)
- Développer l'agroalimentaire marin : financement recherche spécifique ; structuration d'une filière
- Echanges économiques territoriaux (créer de la valeur localement et diminuer l'impact écologique)

Mise en œuvre d'une politique Emploi formation

- Préserver la formation supérieure (à Guingamp, Paimpol sur le maritime)
- Développer des centres de formation locaux adaptés aux besoins du territoire / transition professionnelle

Soutien à la recherche et à l'innovation

- Développer les échanges de compétences, en mutualisant les équipements (ateliers, chaîne de montage...) les ressources humaines (secrétaires, directeurs techniques) les formations, et l'innovation (centraliser la RD et redistribuer les crédits impôts recherche)
- Développer de la recherche sur la désalinisation

Comment agir concrètement ?

- Sensibilisation, information, formation
- Méthanisation sur les zones de Bellevue avec les déchets locaux pour faire fonctionner les industries locales
- Construction « écologique » avec des matériaux locaux (lin, chanvre...)
- Recours aux énergies renouvelables dans les projets de construction
- Projets d'écologie industrielle territoriale
- Outil de guerre économique pour développer l'emploi et renforcer les forces économiques par bassin de vie et zone d'emploi, visant à renforcer les réseaux et ultra protectionniste
- Contrats entreprises et territoire
- Aide au dégrèvement fiscal pour investissement de la part de l'entreprise dans des projets de services, de préservation de l'environnement, de distribution locale des produits.
- Hiérarchisation des zones d'activités – commerciales – industrielles – économiques pour définir leur future implantation
- Coopérative laitière dont le siège est situé sur le territoire
- Outils de transformation en local
- Plate forme Mini rungis (produits de la terres, de la mer) sur une friche

Comment s'adapter aux nouveaux usages et comportements liés au numérique (mobilité, commerce...) ?

Anticiper et accompagner l'évolution rapide du numérique est une opportunité pour réinventer les services à la population 2.0 (mobilité, commerces, santé, éducation...)

La question de la mobilité est un sujet complexe à appréhender. Elle est souvent résumée aux notions de déplacements (notamment en voiture) et de transports (de personnes et de marchandises).

S'il faut organiser des transports (collectifs, terrestre, maritime) vers et entre les centralités (surtout pour les populations ayant peu de moyens de mobilité), il est aussi et surtout indispensable de prendre en compte aujourd'hui les nouvelles pratiques en matière de mobilité, d'organisation du travail, de télétravail, de choix de lieu de résidence, que les nouvelles technologies et le numérique font évoluer à grande vitesse.

L'économie collaborative (uber, blablacar, drivy, Airbnb, monnaies locales, SEL, communautés de co-voitureurs, mon autre bureau..) quant à elle progresse rapidement et s'appuie largement sur les évolutions numériques. Pour autant, la notion de proximité ne pourra pas se traduire uniquement des applis Smartphone ou connexion au web.

Il est donc indispensable d'acquiescer un réflexe « numérique » et une « souplesse » dans les politiques publiques et permettre l'adaptation des équipements, de l'aménagement, de l'espace public, des services, de l'économie locale à ces évolutions, tout en conservant le principe de créer du lien social et de la richesse localement.

Quelles finalités poursuivies (les enjeux du territoire) ?

- Bien vivre ensemble et lien social
- Maintien d'une qualité de vie sur l'ensemble du territoire
- Maintenir de services de proximité
- Diversité des populations sur le territoire
- Accroissement de la population en orientant vers ces pôles (de centralité?)
- Mixité intergénérationnelle
- Politique de logement favorisant la mixité sociale
- Lutte contre la paupérisation de la population retraitée
- Lutte contre la précarité liée à la santé (accès au soin)
- Accessibilité au numérique
- Développement des nouvelles mobilités
- Maintien des liaisons entre les pôles (TGV et TER) ouverts sur l'extérieur
- Conservation et renforcement des lignes ferroviaires (flux de déplacement, ferroutage)
- Déplacements facilités
- Egalité pour tous en termes de mobilité
- Diminution des gaz à effet de serre (moins de CO2)
- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Quelles capacités à agir localement (orientations stratégiques et objectifs opérationnels) ?

- Création de lieux d'échanges et d'entrepreneuriat (tiers lieux) : coworking dans les pôles secondaires
- Anticipation / prise en compte du développement du e-commerce
- Développement des infrastructures numériques pour proposer des services dans les territoires ruraux : télé médecine / télé école
- Anticiper le développement des services « publics » numériques
- numérique : attractivité par rapport à la présence réseau

Comment agir concrètement ?

- Connexion des habitants à partir de leur domicile
- Systèmes d'échange de services
- Conciergeries de bourgs ou de quartiers de ville : gestion de mobilité, Services publics
- Lieux permettant le télé-travail, la télé-école, la formation à distance, la télé-médecine...
- Combinaison des moyens de transports et mixité des fonctions

Comment soutenir et accompagner les initiatives locales dans une recherche d'innovation et de coopération ?

Pour que tous les défis (axes) précédents soient compris, acceptés, il faut que les citoyens, les contribuables soient formés, informés au maximum, et qu'une éducation à un développement plus soutenable soit développée à l'attention des habitants de demain, nos enfants.

Mettre en place des synergies locales entre acteurs et territoires, développer des réseaux de partenaires, les coopérations, mobiliser les énergies et les ressources locales, associer la population, mettre en mouvement le partage, développer des coopérations, cofinancer des projets pour les énergies et les services publics, lier la fiscalité et la participation des citoyens ... nécessite vraisemblablement de refonder la gouvernance.

Chercher à donner une grande place aux citoyens dans les décisions et la vie publique (empowerment), donner la capacité à chacun d'agir et de prendre sa part dans l'avenir de son territoire, est une façon de générer de l'innovation locale, et de permettre aux acteurs locaux de se poser comme des précurseurs.

Quelles finalités poursuivies (les enjeux du territoire) ?

- Mobilisation de tous les acteurs du territoire
- Mutualisation de toutes les ressources
- Création de synergies
- Coopération (agriculture, énergie, santé) au service de l'égalité sociale et solidaire
- Reconnexion du citoyen avec les décisions (plus de démocratie locale participative)
- Participation des acteurs
- Transversalité des approches
- Evaluation partagée
- Amélioration continue

Comment agir concrètement ?

- Auto partage, conciergerie, co-working, échange de savoirs, d'outils (outilthèque...)
- Soutien aux associations d'insertion qui innovent, créent du lien social (par exemple autour du sujet du recyclage)
- Approches globales des sujets privilégiées
- Modèles de financements de projets alternatifs (ex Banque « régionale » d'investissement vert, crowdfunding...)
- Conseil multi-partenarial du SCOT qui accompagne ses différentes polarités dans le renouvellement urbain exclusif

Quelles capacités à agir localement (orientations stratégiques et objectifs opérationnels) ?

- S'appuyer sur les forces locales
- Développer les partenariats publics-privés
- Mutualiser des moyens et des services
- Développer de nouveaux partenariats, synergies institutionnelles ou non au service d'un projet de territoire commun
- Mettre en réseau des initiatives (collectifs citoyens/collectifs d'entreprises)
- Mettre en place de synergies locales pour créer du développement avec tous les acteurs, élus, artisans, commerçants, citoyens jeunes/séniors pour créer les TPE et des financements participatifs locaux (logique d'expérimentation à développer)
- Développer des dispositifs et services pour faire émerger, accompagner, soutenir les initiatives (en ESS, Eco circulaire, circuits courts, pratiques collaboratives et numérique, silver économie...)
- Mieux évaluer l'action publique (lien avec les modes de financement, contrôle)